

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 17

Artikel: Le château des Clées
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

JULIEN MONNET

Jeudi 26 avril, vers la fin du jour, Julien Monnet s'est doucement éteint dans sa 67^e année. Depuis longtemps déjà la maladie s'était emparée de son corps ; mais Julien Monnet qui, sous une apparence débile, possédait une forte volonté, ne voulait pas se laisser arrêter dans son activité ; il poursuivit sa tâche, péniblement, et ce ne fut, que terrassé par une syncope, qu'il s'alita, mais le mal avait fait toute son œuvre et notre ami se rendit compte que, plus jamais il ne pourrait reprendre sa place parmi nous. Il le savait si bien qu'en nous remettant, il y a trois semaines, son article pour notre journal, il nous disait : « Ce sera sans doute mon dernier article... mes dernières lignes. »

Perte immense pour le *Conteur Vaudois* que la mort de Julien Monnet. Ce journal, fondé par Louis Monnet une année après la naissance de son fils, il le vit grandir, il en fut de bonne heure un des collaborateurs et, à la mort de son père, il en assuma la direction avec Louis Favrat.

Dans notre prochain numéro une voix amie nous parlera, plus longuement que nous n'avons pu le faire aujourd'hui, de celui qui nous quitte, de cet ami courtois et bienveillant, modeste et sincère, dont nous garderons un beau souvenir.

L'administration et la rédaction du *Conteur Vaudois* prient la famille du regretté Julien Monnet, de croire à ses bien respectueux sentiments de sympathie.

NOS VIEILLES CLOCHES

MOUDON

(Suite et fin.)

On lit dans les Manuels de 1654 : *Estant passé 100 livres de métal de la cloche de Notre Dame, est ordonné qu'an lieu de refondre celle du collège que l'on en fera une avec le métal qui soit plus grande que celle du dit collège, laquelle se mettra en lieu assuré pour la nécessité au temps advenir.*

C'est de la troisième cloche qu'il est ici question. Elle pèse 1900 kilogr. Elle donnait avant l'harmonisation le ré naturel, actuellement elle sonne le mi bémol. Elle était très épaisse, ce qui lui donnait un son de « cassoton » assez désagréable, qui s'est amélioré par l'harmonisation.

On lit à la circonference du cerveau :

GARDEZ-VOUS, VEILLEZ ET PRIEZ
CAR VOUS NE SCAVEZ LE JOUR
NI L'HEURE. ST. MARC 13, V. 33.

Au milieu, sur une face :²

SPECTABLE DANIEL BVRNAT PASTEUR.
PIERRE TACHERON DIACRE, NOBLE
PHILIPPE DE STAVAYE SEIGNEUR DE
BVSSY ET MEXIERE ET CHASTELAIN.
LES HONORABLES BALTHAZARD BVRNAND
BANDERET, GASPARD NICATY SECRETAIRE,
PHILIPPE TROLLIET, SAMVEL BIZE, JEAN
DECRISTAZ, JD. DECREVEL, MICHEL NICOD,
PIERRE BIZE, DANIEL DEMIERRE, ALBERT DV
TOICT, TOVS CONSEILLERS. IO. F. OFFICIER.

Sur l'autre côté :²

NOBLE HVMBERT DE MOVLIN
CONSEILLER ET GOVVERNEUR
GABRIEL DVTOIT
PETI GOVVERNEUR.
JEHAN RICHENET DE VEVAY
MA FONDVE.

La quatrième cloche sonnant le fa dièze, elle a été abaissée au fa naturel et pèse 920 kilogr. C'est la cloche de midi, du réveil et du couvre-feu.

La circonference du cerveau porte l'inscription :

J.-A. BURNAND.

En dessous les noms des membres des autorités civiles et ecclésiastiques alors en charge, entre autres ceux de :

SPECTABLE JEHAN BAPTISTE CLAVEL
PASTEUR ET DOYEN. NOBLE ET GENREUX
SIGISMOND DE CERIATT GENTILHOMME
SEIGNEUR DE BRESSONNAZ LIEUTENANT
BAILLIVAL ET CHASTELAIN. HONORABLE ET
VERTUEUX I. J. FROSSARD BANDERET. NOBLE
ET VERTUEUX I. L. CROUSAZ, SAMUEL IAYET.
etc., etc.

Et sur une des faces :

FAIT PAR MOY JEAN MARIZ DE BERTHOUS
FONDEUR. FAIT EN 1781.

La cinquième cloche est la plus petite. Elle pèse 500 kilogs et donnait primitivement la note la bémol. En 1893, elle a été ramenée à l'octave exact du bourdon, c'est-à-dire au la bémol surhaussé.

Fondue en 1763 par les sieurs Gillet, de Bremane (?) et G. Déonna de Genève, elle porte les noms d'Abraham Daniel Tacheron, châtelain, banneret et conseiller, Noble Frédéric de Cerjat, seigneur de Denezy, lieutenant baillival, Abraham Daniel Frossard, seigneur de Saugy, Jean Louis Panchaud et des autres conseillers en charge à cette date.

L'accord donné par ces cinq cloches est ré bémol majeur.

R. C.

¹ Eglise à Moudon, démolie en 1718. Elle se trouvait dans la partie haute de la ville.

² Ces textes étant abrégés, nous les avons rétablis dans la mesure du possible.

Articles parus : Ecclésiens, 17 mars 1928 ; Les Clées, 28 janvier 1928 ; Montagny s. Yverdon, 3 décembre 1927 ; Montreux, 3 mars 1928 ; Morges, 31 mars 1928 ; Noville, 6 juin 1925 ; Penthaz, 5 novembre 1927 ; Renens, 14 avril 1928 ; St-Prix, 4 février 1928 ; Valleyres-sous-Rances, 18 février 1928 ; Vullorbe, 24 septembre 1927 ; Vaulion, 15 octobre 1927 ; Villette, 25 mars 1925 et 4 décembre 1926 ; Vuillieu, 31 décembre 1922 ; Vullierens, 7 avril 1928. — Nyon, 5 mai 1924.



QUE FAUT-TE FÈRE APPREINDRE
A NOTRÈ BOUBO

A O dzor de vouâ, l'è oquie que baille dâi cousin de savâi quin metî faut fère appreindre à notrè bouubo. On sâ jamé se sant bon po cosse o po cein et quand l'ant justameint apprâ cein, betant la clliâ su la corniche et voudrant appreindre cosse. On sâ pas quemet fère. Lo bolondzî amerâi mî être tapaseillon, lo

tsapouè regrette rido de pas être martsau et lo cordognâ pête su lo metî et sè met à veindre dâi quartette. Tot cein, lè dâi coo que l'ant èta mau menâ quand l'étant dzouveno et que n'avant min d'écheint po lo metî que lão père z'et mère lâo z'ant apprâ. Oro, on è pè sutî. Lâi a dâi dzein que lâi diant l'orientation professionnelle et que pouan vo dere ào picolon lo metî que no faut. Respect po leu !

Vo vo rappelâde de clli petit craset que dêmorâve de l'autre côté de la granta gollie, dein lè z'Amérique. Pu pas vo dere se l'etâi clliaque de la part d'amom ào bin clliaque de la part d'avau. Dein ti lè casse l'etâi per lè. Son père lâi désâi adî : « Craset, que vao-to appreindre ? » et li n'ein savâi pas mé que ma choqua. Po fini, son père l'einclioû dein on pâilo ein lâi bailleint onna pomma, on franc, et onna Biblia. Volâive lo laissi on petit momeint; du cein, l'âovrâtri la porta po vêre que fasâi lo craset. Se liaisâi la Biblia, ein farâi on ministre; se s'amusâve avoué lo franc, on lâi apprendrâi banquier; se paumâve la pomma, l'etâi tot bon po paisan. Dinse, ce porrâi pas sè trompâ.

Quant l'ant dëseinclioû, l'ant trovâ lo petit craset, que l'etâi setâ su la Biblia, l'avâi met lo franc dein sa catsetta et medzîve la pomma.

Lo père lâ betâ dein la politiqua.

Vo vâide. On trovâ adî quand on à sutî. N'a rein qu'à guegnâ bin adrâi lè bouibo et on vâi à que sant bon.

Quand lo petit Bourdetz là revêgnâi de sa première écoûla l'autr'hi, s'è-te pas met à dere de clliâ croûlo mot que lè bouibo apprenant eintre leu : « Charrette ! » que crâio, ào bin on mot dinse. La mère Bourdetz ein a zu rido dèlao et lâi a dâi à son valet :

— Te sâ, Philépê ! Te dis quie onna croûie raison. Se te mè djure de pas la redere, tè bailllo onna pice de dhî ceintimo, tota nâova !

Lo valet lâ a etâ d'accord et bete la pice dein sa fatta, po s'asetâ dâi trabillette à la bise.

Sta mîma vêprâ, quand revint de l'écoûla, fâ dinse à sa mère :

— Te sâ mère, vu pe rein mé dere : « Charrette ! » mâ ié apprâi onn'autra raison que vaut omre ! on franc cinqanta !

Crâide-vo pas que stisse, foudrâi lâi appreindre Jui ?

Marc à Louis.

LE CHATEAU DES CLÉS

T E village des Clées, qui jadis était une petite ville, est situé sur la frontière qui sépare le canton de Vaud de la France et sur la pittoresque rivière de l'Orbe, traversée là par un ancien pont de pierre d'une seule arche très élevé au-dessus de la rivière que l'on voit à peine. Le château des Clées était placé sur une hauteur au-dessus du bourg ; il ne présente plus qu'un amas de ruines, la seule partie à peine habitable est une tour dans laquelle on peut au besoin enfermer des prisonniers ; le reste n'est plus que vastes décombres qui attestent cependant l'antiquité de cet édifice qui fut jadis une importante forteresse.

Son nom était autrefois « Les Clefs », car on pouvait la considérer comme une des clefs de l'Helvétie. Son origine est très ancienne et très

obscure et, comme tous les manoirs, il fut le théâtre de sanglants épisodes que le temps a convertis en légendes et c'est l'une des plus tragiques que vous narre la vieille chevrière que l'on rencontre dans ses parages. Assise dans ces ruines, une baquette de coudrier à la main, elle évoque les sorcières de Macbeth faisant leurs conjurations.

Vous voulez visiter le vieux château ? nous dit-elle, ce matin-là. Prenez garde au diable ! Tous les curieux à qui il a tordu le cou ne sont



pas revenus pour le dire. — Il paraît, bonne mère, que vous n'y avez jamais été, lui dimes-nous en riant. — Grâce à Dieu, non, mes bons messieurs, je n'ai garde d'aller chercher le malin dans ces pierres !... Ce manoir est un repaire de brigands ; un Pape le frappa d'anathème. Et n'allez pas non plus sous le pont, dit-elle. — Mais nous en revenons !... Sa branche lui tomba des mains. Elles les joignit sur sa tête. Sous le pont ! Miséricorde ! c'est encore pire que le château ! Pas une âme aux Clées ne s'y hasarderait, serait-ce pour y chercher un trésor. Ah ! vous êtes bien heureux d'en être revenus ! C'était passé midi, heureusement pour vous, car à midi et à minuit vous y seriez sûrement restés, poursuivis par la Dame noire cherchant son enfant. C'est une petite fille rose et blanche comme un lys que le Forcené a jetée du haut du pont et que la folle voit au fond des eaux depuis des centaines d'années. Ecoutez son histoire que j'ai là, écrite telle que je vais la lire, par la main de mon grand-père, qui la copia d'un récit de son aïeul, maître d'école aux Clées.

...Moi, Pierre Borel, de la ville des Clefs, au pays de Vaud, serviteur chez le Sire Amaury de Monthénar, Châtelain des Clefs, pour le grand Duc de Savoie, ai été témoin de ce que je vais raconter et l'ai mis par écrit en 1370 pour servir d'instruction à mes enfants et petits-enfants de génération en génération et leur apprendre à obéir à père et mère, afin d'être heureux dans ce monde et dans l'autre.

Mon maître, Sire Amaury de Monthénar, était un grand homme de guerre, terrible aux ennemis et rude aux siens. Il avait eu de sa femme, noble Dame Alix de Cossonèse, deux garçons et une fille. Sire Amaury était plus fier de ses fils que le roi de France de son royaume. Dès qu'ils eurent l'âge, il les emmena en guerre. Tous deux périrent sous les armes. Dame Alix tomba en langueur et trépassa tôt après. Il ne restait donc à mon maître que sa petite Ermelinde, âgée de dix ans et belle comme un jour de printemps. Elle pleura sa mère, promettant d'obéir en tout à Monseigneur son père et croyant alors, la pauvrette, que cela lui serait facile. Pour toi, tu n'iras pas en guerre, lui disait-il, il faut que tu me rendes les fils qu'elle m'a pris. Ne te veux donner qu'à celui qui ressemblera à Amaury de Monthénar.

Une terrible guerre se préparait en Suisse. Amaury, laissant sa fille à notre garde et ordonnant qu'elle ne passât jamais les portes du château. La campagne fut terrible; mon maître fut

blessé. Ermelinde, devenue une belle jeune fille, languissait dans les tours du château, d'où elle promenait son regard sur les prés et les bois, enviant le sort des oiseaux et papillons. Elle vit passer deux ou trois fois le ménestrel ambulant et le pria de lui chanter quelques ballades ; il y consentit et chaque jour revint charmer la captive. Peu après, elle nous pria de le laisser rentrer, ce que nous fîmes à regret. Or, un jour, passant près de la chapelle qui était là près du pont, la jeune fille nous dit : « Entrons pour prier pour le retour de notre Seigneur et Père. » A peine en avons-nous franchi le seuil que la porte extérieure s'ouvre, laissant passer trois beaux chevaliers revêtus de leurs plus beaux atours. L'un était jeune, il me semblait le connaître ; les autres étaient âgés et inconnus. Suivait le chapelain. Nous voulions emmener Ermelinde ; elle résista, et, prenant par la main le plus jeune des chevaliers, s'agenouilla devant le prêtre. « Unissez-nous, mon père, dit-elle, voici Manfred de Lucens, mon époux. » Le prêtre dit les prières liturgiques, bénit les anneaux qu'échangent les époux et le mariage est consommé. De Lucens ! A ce nom, nous tremblons ! Un de Lucens ! le fils du mortel ennemi de mon maître, le fier Amaury de Monthénar, lui, le mari d'Ermelinde ! Quel châtiment va fondre sur ces malheureux ! Pauvre petite colombe ! comment la protéger contre la fureur paternelle.

Les mois s'écoulèrent, joyeux pour le jeune couple, mais non sans anxiété quant au retour du père offensé. La guerre avait pris fin ; une fois de plus, le puissant guerrier avait eu le succès des armes. Orgueilleux et grisé de gloire, il rentrait dans ses terres le jour où Ermelinde mettait au monde une mignonne petite créature, vivant portrait de son père. Le château était en liesse. La colère de mon maître fut terrible : il tua le malheureux de Lucens et précipita l'enfant du haut de la tour dans le torrent. Ermelinde perdit la raison, s'enfuit vers la rivière et trouva la mort dans les flots. C'est au coup de minuit que ce terrible événement eut lieu et chaque jour depuis, à pareille heure, la pauvre mère, vêtue de noir et les cheveux épars, longe la berge à la recherche de son enfant.

Le père de Lucens jura guerre à mort au « Forcené » ; ainsi fut appelé Amaury de Monthénar après son crime. Tous les vassaux du château des Clefs se joignirent à ceux de Lucens et un atroce siège fit périr de faim le père dénaturé, et réduit en ruines la sombre forteresse dans laquelle l'âme du guerrier cruel vient errer chaque nuit.

— N'y allez jamais ! acheva en tremblant la vieille conteuse, refermant le manuscrit jauni.

La Patrie Suisse. — Très joli et artistique numéro que celui du 18 avril (No 936) : trente-six belles illustrations, toutes remarquablement venues : portrait du colonel Charles Bohny, des époux Lambert, qui ont 63 ans de mariage ; d'Hippolyte Taine, d'Urse Graf, vues de l'Abbaye de Montherond s. Lausanne, de gracieuses embarcations à voiles voguant sur le Léman, du beau verger de Lentinaz près Sion, du match Servette-Cambridge, de la page de mode, la page humoristique d'Evert van Muyden, etc., etc., sur la couverture, la tête expressive d'une chèvre blanche des Alpes.

St. S.

Scepticisme. — O Julie, s'écriait sentimentalement un jeune fiancé, la première fois que vous me direz des paroles si désespérantes, je me tuerai à vos pieds.

— Et la deuxième fois ? dit la demoiselle.

Entre politiciens. — Vous admettez bien que vous commettez des erreurs quelquefois

— Vous vous trompez, en partie du moins : je fais des erreurs, mais je ne les admetts jamais.

UNE CONVERSION DE PRINCIPE

LUC, paysan cossu et fils de député, avait tout ce qu'il fallait pour réussir dans la vie. Depuis plusieurs générations, sa famille fournissait à la république d'honnêtes parlementaires et de vertueux assesseurs. Lui-même se sentait tout naturellement porté à jouer un rôle public ; il avait, entr'autres qualités précieuses, le verbe facile et la prestance digne qui mènent loin. Recruté dans la cavalerie, il y conquit rapidement les galons de brigadier et reçut, par contre-coup, le commandement de

la pompe à feu en même temps qu'un siège à la commission scolaire. Un lustre ne s'était pas écoulé que le conseil communal l'envoya à l'exécutif. Ainsi, Luc était, à vingt-cinq ans, un personnage considéré auquel la faveur populaire réservait un brillant avenir.

Mais, malheureusement, rompa avec la tradition paternelle. Luc perdit peu à peu le goût du travail, négligea son domaine, hantait ses terres et cautionna ses électeurs. Ce qui devait arriver arriva. La ruine et le désordre vinrent enrayer les plus belles espérances. Luc démissionna et, à l'âge de quarante ans, celui qui avait débuté dans l'aisance se trouva réduit à exercer le métier de journalier. Les choses allant de mal en pis, le pauvre diable vendit jusqu'à sa chèvre et prit du travail dans un chantier.

Comme ses anciens camarades de parti le sollicitaient, aux dernières élections, de voter la liste nationale, ils s'attirèrent un refus catégorique. Luc changeait de camp ! Il avouait ses sympathies pour les chambardeurs de l'état social ! Ses amis n'en pouvaient croire leurs oreilles.

— Voyons, insista l'oncle David du bas du village, tu ne peux renier ton passé, ton drapeau, passer au bolchévisme !

Et Luc répondit sur un ton où perçaient l'humour et le dédain :

— Je regrette, c'est une question de principe : j'ai vendu ma dernière chèvre ; rien ne m'attache donc plus à la bourgeoisie ; voilà pourquoi je me suis fait communiste !

A. Mex.

UNE PINTE DE BON SANG

Si je peux vous rajeunir ? vous me demandez si je peux vous rajeunir ? s'exclama le docteur, mais c'est l'enfance de l'art ; dites-moi seulement ce que vous voulez mettre ?

Je hasardai un chiffre, une somme qui me paraissait importante.

— C'est peu, reprit le praticien, mais nous discuterons cette question plus tard. Dites-moi d'abord si vous désirez un rajeunissement apparent, sommaire, ou le rajeunissement intégral, la remise à neuf de tous les organes fatigués de votre personne. Voilà comment j'opère : pour le rajeunissement apparent, dont se contentent beaucoup de personnes de situation modeste, je commence par supprimer toutes les rides du front et des tempes.

Pour arriver à ce résultat, je pratique une incision le plus près possible de la chevelure, je taille dans l'épiderme la partie superflue qui forme les ondulations entre lesquelles se situent les rides ; je recoups le tout en tirant de toutes mes forces sur l'épiderme pour qu'il reste tendu comme une peau de tambour. Il ne me reste plus alors qu'à injecter de la margarine dans les parties creuses des bajoues, du cou et des épaules ; à remplacer les dents absentes par quelques lingots d'or et à passer moustaches, cils, sourcils et cheveux au cirage bien noir.

— Et pour le rajeunissement intégral ? m'inquiéta-t-il.

— L'opération paraît moins compliquée et cependant elle est plus coûteuse, parce qu'elle est basée sur les dernières données scientifiques. Vous savez que la science arrive à tout ce qu'elle veut : elle vous fabrique des parfums avec du charbon, elle vous fait du bois synthétique, elle vous confectionne des vêtements de soie avec n'importe quelle denrée végétale, elle vous chauffe avec l'électricité et vous éclaire avec des éons, mais tout cela coûte les yeux de la tête. La méthode de rajeunissement intégral coûte donc fort cher uniquement parce que nous l'avons dénommée scientifique.

— En quoi consiste-t-elle ?

— A vous transfuser quelques gouttes de sang d'un sujet jeune et bien portant.

— Et vous me certifiez que le résultat sera satisfaisant ?

— Il sera intégral.

Il fut convenu qu'on emploierait en ma faveur la méthode de rajeunissement intégral.